

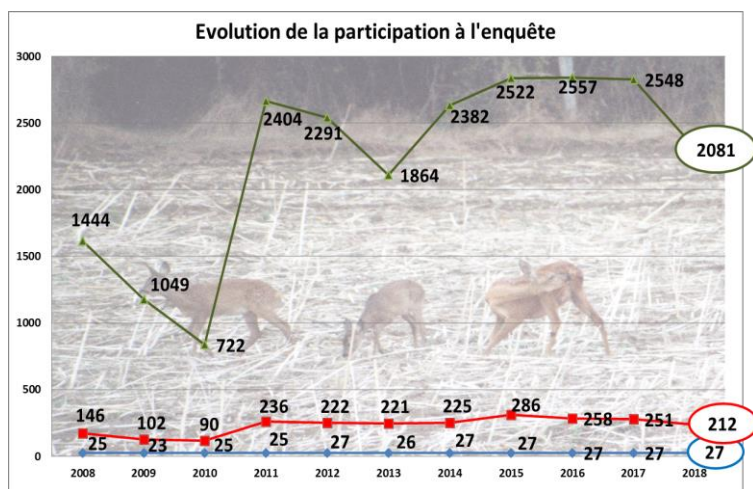
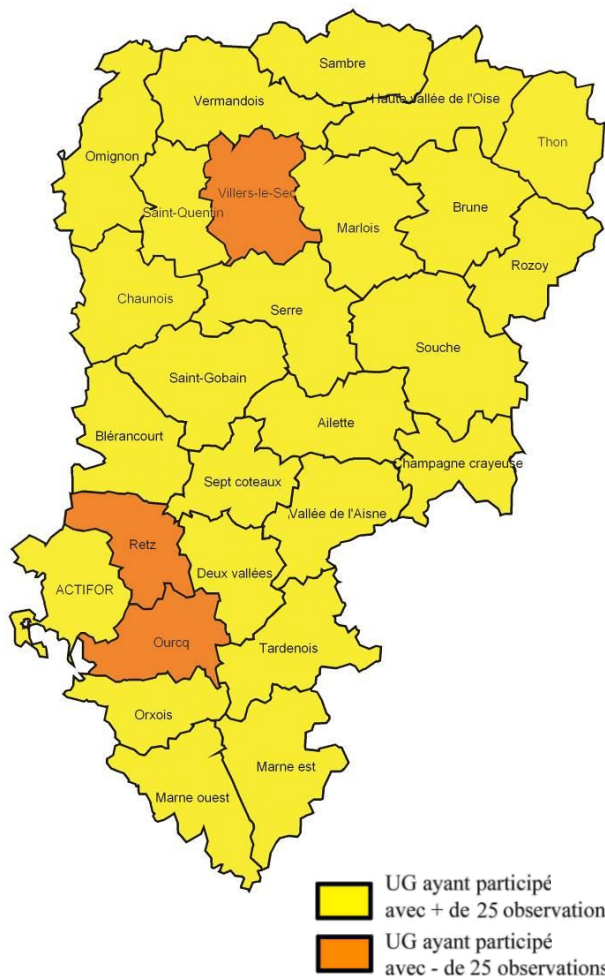


Bilan de l'enquête reproduction chevreuil en 2018

Participation à l'enquête :

Cette année, toutes les Unités de Gestion (27) ont participé à l'enquête. Seule 1 UG a moins de 25 chevrettes observées, ce qui ne permet pas d'exploiter statistiquement les données.

212 fiches d'observations ont été renseignées pour 212 plans de chasse, soit une moyenne de plus de 8 fiches par UG. La mobilisation des observateurs a un peu faibli cette année mais les données recueillies demeurent conséquentes et permettent une bonne analyse.



Observations départementales :

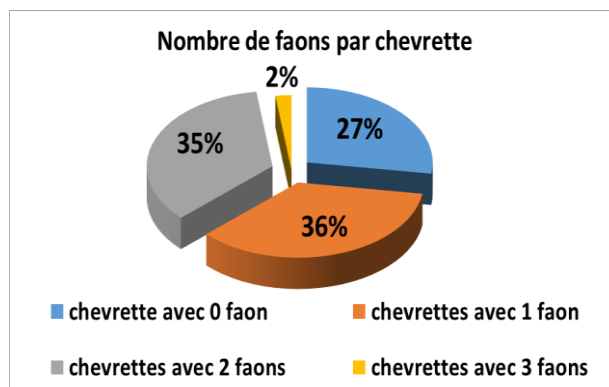
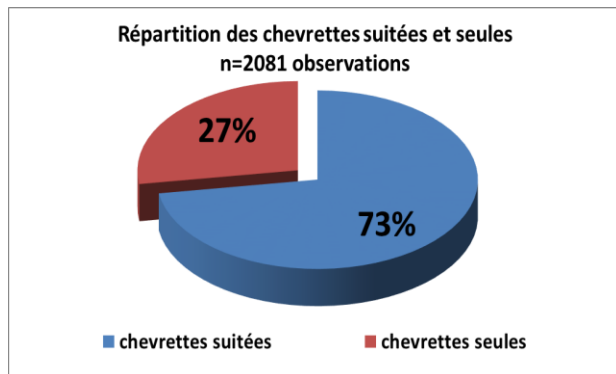
Au global, 2081 chevrettes ont été observées. 1508 d'entre elles étaient suivées, soit 73 % dont 741 avec 1 faon (36 %), 729 avec 2 faons (35%) et 43 avec 3 faons (2 %).

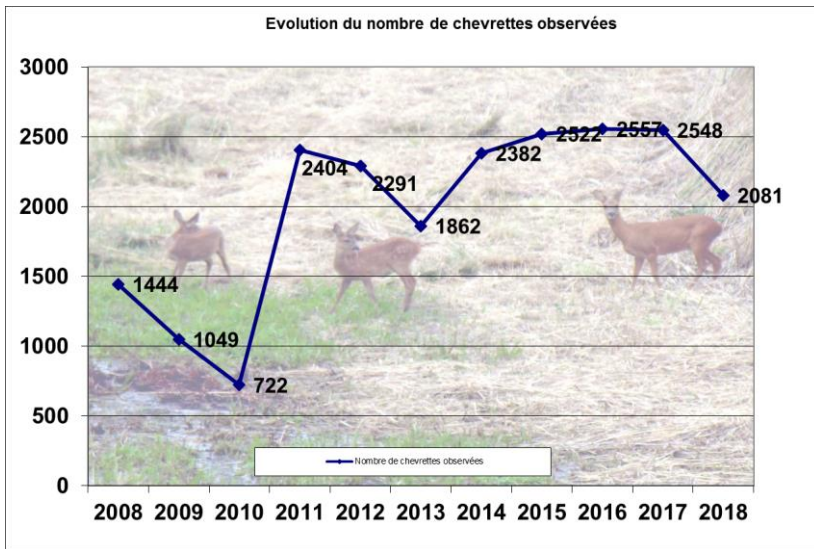
571 chevrettes ont donc été observées seules (27 %) avec 52 d'entre elles qui n'avaient pas de faon de façon certaine (non allaitante), soit 6 % du total des observations.

Si l'on ajoute les chevrettes suivées à celles déterminées comme allaitantes, on obtient une proportion de 75 % de chevrettes ayant participé à la reproduction.

On observe donc un indice de 1,119 faon par chevreuille observée, ce qui est dans les trois meilleurs résultats enregistrés sur les 10 années d'enquête. Le nombre de faon par chevreuille suivée de 1,544 est par contre moins bon que la moyenne sur 10 années.

Ceci est compensé par un pourcentage de chevrettes participatives à la reproduction dans les meilleures années avec 72 % des chevrettes observées.

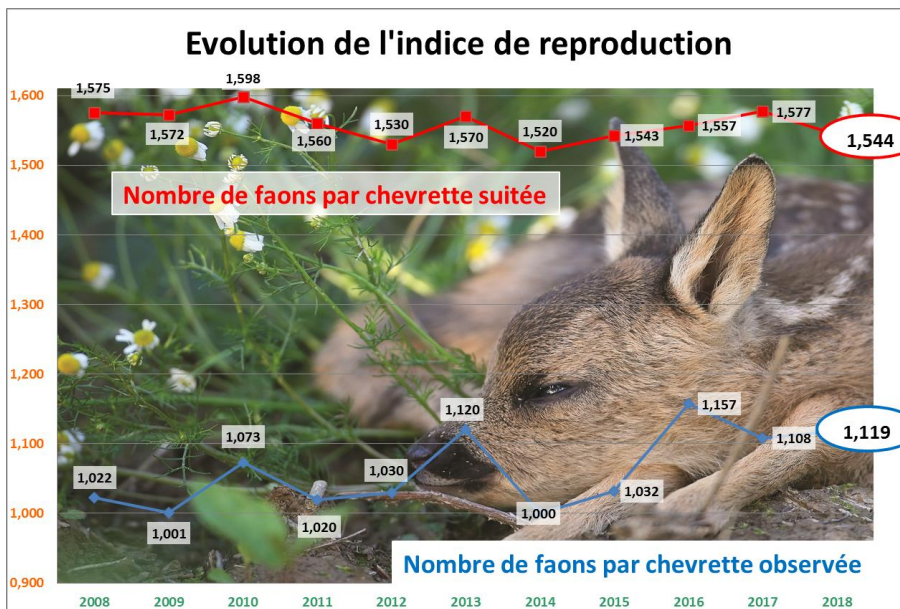
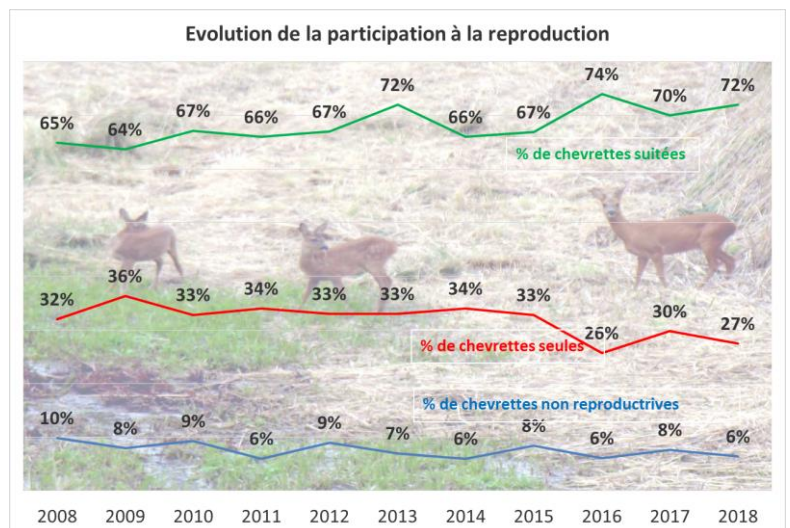




Avec 2081 chevrettes observées, l'évaluation de la reproduction a une bonne représentativité. L'échantillon est toutefois en baisse sensible stable avec une moins bonne mobilisation des observateurs puisque 212 territoires sont concernés. La baisse sensible des indices kilométrique d'abondance et donc peut-être des densités peut également avoir une incidence sur la baisse du nombre de chevrettes observées.

La participation des chevrettes à la reproduction apparait très bonne. Le pourcentage de chevrettes observées suivées de 72 % est le 2ème meilleur résultat en 10 ans.

En parallèle, le pourcentage de chevrettes observées seules de 27 % et celui des chevrettes non participatives à la reproduction de 6 % sont dans les plus bas. Ceci peut s'expliquer par les chevrettes d'un an qui ne participent pas à la reproduction et qui sont vraisemblablement proportionnellement plus nombreuses eut égard à la très bonne reproduction de 2017.



Le nombre de faons par chevrete observée témoigne d'une bonne reproduction avec un des quatre meilleurs indices en 10 ans. Par contre, le nombre de faons par chevrete suivée est en dessous de la moyenne habituelle et pourrait traduire des mortalités juvéniles plus importantes que d'habitude.

Observations par U.G.

- Toutes les Unités de Gestion ont participé à l'enquête. 2 UG ont un nombre de chevrettes observées insuffisant pour établir des suivis statistiques (Ourcq et Orxois).

- 12 UG semblent avoir une très bonne reproduction voire excellente et supérieure ou égale à la moyenne départementale sur dix ans avec un indice supérieur à 1,119 faon par chevrette observée : Rozoy, Serre, Blérancourt, Sept Coteaux, Sambre, Brune, Ailette, Retz, Villers le Sec, Haute Vallée de l'Oise, Marne Ouest, Omignon.

Dans ces UG, les attributions peuvent être réalisées sans problème en respectant la règle des tiers : 1/3 de brocards et 1/3 de chevrillards à prélever prioritairement en début de saison, 1/3 de chevrettes à prélever plutôt en fin de saison. Dans la mesure où les densités sont inférieures à 15 individus aux 100 ha boisés avant la reproduction et, dans une logique de développement des populations, le pourcentage de chevrillards prélevés peut être augmenté pour épargner des chevrettes reproductrices et permettre un taux d'accroissement plus important l'année prochaine.

- 12 UG ont un indice de reproduction compris entre 0,841 et 1,063 faon par chevrette observée : Chaunois, Tardenois, Thon, Marlois, Souche, ACTIFOR, Saint-Gobain, Marne est, Orxois, Vermandois, Champagne crayeuse, Vallée de l'Aisne et Deux vallées.

Il convient donc d'être prudent dans les prélèvements en diminuant la réalisation (en utilisant le minimum du triennal 80 %) ou tout au moins en limitant sérieusement les prélèvements de chevrettes adultes.

Ceci est valable pour les populations qui sont en densités correctes (15 individus aux 100 ha boisés avant la reproduction au plus).

Pour les populations à densité supérieure, l'application de la règle des tiers est de mise (1/3 de brocards et 1/3 de chevrillards à prélever prioritairement en début de saison, 1/3 de chevrettes à prélever plutôt en fin de saison).

- 1 UG a un indice inférieur à 0,8 faon par chevrette observée : Saint Quentin.

Selon les observations de début de saison qui complètent ces données, il paraît comme impératif de lever le pied sur les prélèvements afin de ne pas impacter le capital de la population. Le tir des chevrettes adultes doit être très fortement limité afin de garder un bon potentiel de reproductrices pour 2018.



Rappels généraux :

1) 15 chevreuils aux 100 ha boisés est un maximum à ne pas dépasser sinon les risques de parasitoses sont accentués du fait de la promiscuité des individus et les conditions physiques sont moins bonnes compte tenu de la concurrence quant à la disponibilité alimentaire.

Toutes les populations à densité supérieure à ce seuil sont donc plus soumises que les autres à des mortalités. A ce sujet, beaucoup de responsables de territoire, qui se plaignent "*de ne plus avoir de chevreuils*", nous confient avoir des densités avant reproduction largement supérieures à ce seuil !

A méditer !

2) Pour toutes les populations en équilibre avec leur milieu, la règle des tiers est un impératif pour une saine gestion de l'espèce :

- 1/3 de brocards doit être prélevé et si possible en début de saison (les bois sont encore présents) ;

- 1/3 de chevrillards, doit être prélevé également prioritairement en début de saison (plus facilement identifiable) ;

- 1/3 de chevrettes doit être prélevé plutôt en fin de saison pour leur permettre de finir l'élevage de leurs jeunes (même s'ils ne sont plus allaités, leur mère continue à les guider pour leurs divers besoins vitaux).

3) Pour une gestion idéale, le maximum de prélèvements doit être réalisé le plus tôt possible.

Ceci augmente la disponibilité alimentaire pour le reste de la population.

Si cela peut être difficile à mettre en place pour la gestion d'un calendrier de chasse avec des tableaux réguliers, il est toutefois possible de faire des prélèvements numériques plus importants en début de saison et de limiter ensuite leurs nombres lors des battues de fin d'hiver.

N° UG	Nombre de plan de chasse	Chevrette suitée	Chevrette seule				Total chevrettes observées	Nbr chevrette suitée + allaitante	Nombre de faons	Nbr Faons /chevrette	Nbr Faons /chevrette suitée	Chevrettes avec 0 faon		Chevrette avec 1 faons		Chevrette avec 2 faons		Chevrette avec 3 faons		% chevrette suitée	% chevrette non allaitante	% chevrette suitée ou allaitante
			allaitante	non allaitante	non déterminé	Total chevrette seule						Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%			
11	3	15	0	0	9	9	24	15	20	0,833	1,33	9	38%	10	42%	5	21%	0	0%	75%	0%	63%
12	7	53	4	8	19	31	84	57	74	0,881	1,40	31	37%	32	38%	21	25%	0	0%	72%	10%	68%
13	8	39	1	8	13	22	61	40	61	1,000	1,56	22	36%	18	30%	20	33%	1	2%	64%	13%	66%
14	2	7	1	1	2	4	11	8	11	1,000	1,57	4	36%	3	27%	4	36%	0	0%	64%	9%	73%
15	5	58	3	3	12	18	76	61	93	1,224	1,60	18	24%	25	33%	31	41%	2	3%	62%	4%	80%
21	8	25	1	5	13	19	44	26	37	0,841	1,48	19	43%	13	30%	12	27%	0	0%	68%	11%	59%
22	17	169	5	15	37	57	226	174	272	1,204	1,61	57	25%	73	32%	89	39%	7	3%	62%	7%	77%
23	13	71	7	9	16	32	103	78	102	0,990	1,44	32	31%	40	39%	31	30%	0	0%	70%	9%	76%
24	21	144	3	9	21	33	177	147	223	1,260	1,55	33	19%	70	40%	72	41%	3	2%	65%	5%	83%
25	7	60	2	4	8	14	74	62	101	1,365	1,68	14	19%	29	39%	33	45%	2	3%	59%	5%	84%
26	5	19	1	2	11	14	33	20	32	0,970	1,68	14	42%	6	18%	13	39%	0	0%	59%	6%	61%
27	7	87	2	4	12	18	105	89	146	1,390	1,68	18	17%	35	33%	45	43%	7	7%	60%	4%	85%
28	5	52	0	0	14	14	66	52	67	1,015	1,29	14	21%	37	56%	15	23%	0	0%	78%	0%	79%
31	8	42	0	3	19	22	64	42	64	1,000	1,52	22	34%	21	33%	20	31%	1	2%	66%	5%	66%
32	6	44	0	5	1	6	50	44	63	1,260	1,43	6	12%	26	52%	17	34%	1	2%	70%	10%	88%
33	5	19	3	2	16	21	40	22	26	0,650	1,37	21	53%	12	30%	7	18%	0	0%	73%	5%	55%
34	6	30	0	3	9	12	42	30	50	1,190	1,67	12	29%	10	24%	20	48%	0	0%	60%	7%	71%
41	7	83	2	13	19	34	117	85	115	0,983	1,39	34	29%	51	44%	29	25%	2	2%	72%	11%	73%
42	3	20	0	0	3	3	23	20	28	1,217	1,40	3	13%	13	57%	6	26%	1	4%	71%	0%	87%
43	8	36	1	4	7	12	48	37	51	1,063	1,42	12	25%	21	44%	15	31%	0	0%	71%	8%	77%
44	7	56	0	3	27	30	86	56	88	1,023	1,57	30	35%	27	31%	26	30%	3	3%	64%	3%	65%
45	14	103	2	8	39	49	152	105	175	1,151	1,70	49	32%	38	25%	58	38%	7	5%	59%	5%	69%
51	7	46	0	1	9	10	56	46	71	1,268	1,54	10	18%	22	39%	23	41%	1	2%	65%	2%	82%
52	12	89	7	6	22	35	124	96	147	1,185	1,65	35	28%	35	28%	50	40%	4	3%	61%	5%	77%
53	7	33	1	4	13	16	51	34	49	0,961	1,48	16	31%	17	33%	16	31%	0	0%	67%	8%	67%
54	10	91	5	9	10	24	115	96	134	1,165	1,47	24	21%	49	43%	41	36%	1	1%	68%	8%	83%
55	4	17	1	4	7	12	29	18	28	0,966	1,65	12	41%	8	28%	10	34%	0	0%	61%	14%	62%
Total	212	1508	52	133	388	571	2081	1560	2328	1,119	1,544	571	27%	741	36%	729	35%	43	2%	72%	6%	75%

Unité de gestion prise en compte pour l'enquête

UG à moins de 25 chevrettes observées, données non fiables